

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	9

L'an 2025, le 8 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/04/2025.

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
9	0	0

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11/04/2025
Mise en ligne sur le site internet le 11/04/2025

Excusés ayant donné procuration : Mme THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves
Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D25_002 – Compte administratif - Budget de la commune

Vu les articles L2121-14, L2121-31 et 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sous la présidence de Monsieur Yann DOUCET, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget de la commune 2024 qui s'établit ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	105 285.31 €			399 036.67 €	0.00 €	293 751.36 €
Opération de l'exercice	136 074.08 €	159 113.50 €	530 130.39 €	649 047.47 €	666 204.47 €	808 160.97 €
TOTAUX	241 359.39 €	159 113.50 €	530 130.39 €	1 048 084.14 €	666 204.47 €	1 101 912.33 €
Résultat de clôture	82 245.89 €	0.00 €	0.00 €	517 953.75 €	0.00 €	435 707.86 €
Restes à réaliser		6 667.00 €			0.00 €	6 667.00 €
TOTAUX CUMULES	75 578.89 €	0.00 €	0.00 €	517 953.75 €	0.00 €	442 374.86 €

Conformément à l'instruction codificatrice M57, il convient de procéder à l'approbation du Compte Administratif.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte administratif du budget de la commune 2024 ;
- **ARRETE** les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

